

Le conseil patrimonial sous l'angle des placements OPP2 est clé pour les Wealth Managers actifs en Suisse



François Normand

Directeur de la plateforme de prévoyance lemania pension-hub

Ces dernières années, les flux financiers dans le 2e pilier, qui étaient déjà devenus plus nombreux, s'accroissent toujours plus et cette tendance ne risque malheureusement pas de s'inverser dans le contexte de la crise sanitaire que nous traversons. Pour la majorité d'entre nous, le processus de constitution d'une épargne de prévoyance dans la prévoyance professionnelle basé sur quarante années de cotisation au sein du même employeur est bel et bien révolu. Par corollaire, le maintien de l'épargne de prévoyance en libre passage devient un besoin de plus en plus fréquent. Cette tendance se confirme avec les récentes statistiques de l'agence d'informations financières AWP qui ont recensé environ 6000 postes déjà supprimés depuis le début de la crise en mars 2020 et ce malgré les mesures de chômage partiel mises en place par beaucoup d'entreprises en Suisse. Il n'y a ainsi malheureusement absolument aucun doute que ce nombre augmentera encore fortement d'ici les prochains mois.

Une perte d'emploi pour une personne active professionnellement a pour corollaire de provoquer à court terme une sortie de l'épargne accumulée auprès de sa caisse de pensions. Dans cette situation, le recours à une institution de libre passage s'impose sous l'angle légal et réglementaire.

Le bénéficiaire de cette épargne se retrouve alors bien souvent isolé dans un contexte qu'il ne maîtrise pas. Sans possibilité de versement anticipé, trop jeune pour sortir son épargne du circuit de la prévoyance professionnelle, l'épargnant a non seulement perdu toute couverture de risque quant au décès ou à l'invalidité, mais en plus il n'a plus la possibilité de cotiser pour son épargne vieillesse, pendant une durée incertaine qui peut être plus ou moins longue. Les *Wealth Managers* actifs dans la prévoyance privée ont dès lors un rôle fondamental pour conseiller le bénéficiaire sous l'angle des placements de cette épargne accumulée. Cette épargne peut être d'ailleurs très importante, en fonction de l'âge de la personne et du plan de prévoyance appliqué par les caisses de pensions précédentes.

Le rôle du *Wealth Manager* n'aura jamais été aussi important sous l'angle des placements. Faire prendre conscience à ses clients non seulement de leur capacité d'épargne dans la prévoyance mais surtout du rôle de la capitalisation pour faire fructifier leur épargne placée en libre passage est l'enjeu stratégique pour le business model des *Wealth Managers* actifs sur le marché suisse.

Dans le cadre de la gestion patrimoniale liée à la prévoyance privée, les *Wealth Managers* peuvent proposer différentes solutions pour accompagner au mieux leurs clients. Ils peuvent soit se focaliser sur le conseil en prévoyance privée

afin de trouver, en collaboration avec leurs clients, la solution de libre passage qui sera la plus adaptée. Analyser les fondations sur le marché, leurs offres, les produits financiers qu'elles proposent, ou leurs coûts, seront des conseils à haute valeur ajoutée qui pourront en toute transparence être monétisés envers les personnes concernées par une transition professionnelle.

Les gérants de fortune institutionnelle, en fonction de leur activité sur le marché suisse et de leurs agréments, ont également un rôle à jouer envers leurs clients pour les accompagner et les conseiller pendant cette période d'instabilité dans un monde du travail en pleine mutation. En prenant une extrapolation des récentes statistiques relatives à l'emploi, on peut estimer à quelques 10 milliards la valorisation de l'épargne en libre passage qui devra continuer à être placée sur les marchés financiers par des gérants d'actifs. En effet, avec 50'000 suppressions d'emploi en Suisse, un nombre qui paraît encore faible étant donné la situation actuelle, et un avoir de prévoyance moyen en libre passage de CHF 200'000 par épargnant, l'estimation des flux financiers qui sortiront des caisses de pensions vers des institutions de libre passage avoisinerait les 10 milliards de francs suisses. Par corollaire, des milliers d'épargnants vont avoir très vite besoin de *Wealth Managers* pour les conseiller dans le cadre du placement de leur épargne de prévoyance privée.

Illustrations des différents cas pouvant modifier le processus d'épargne

Maintien de l'épargne en libre passage: une tendance sociétale

